

En 1781, l'astronome Le Gentil prend parti contre la culture des épices à l'Isle de France.

Reproduction d'un extrait de *Voyage dans les Mers de l'Inde, fait par ordre du Roi, à l'occasion du Passage de Vénus, sur le Disque du Soleil, le 6 Juin 1761, et le 3 du même mois 1769*. Par M. Le Gentil, de l'Académie Royale des Sciences. Tome Second, A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1781.

La cinquième partie de l'ouvrage, intitulée « *Sur les Isles de France et de Bourbon*. » passe en revue la géographie, le climat et la nature des sols, les productions végétales, animales et minières de la colonie. Le Gentil en arrive, exemples à l'appui, à soutenir que la plupart des essais d'acclimatation à l'Isle de France d'espèces exotiques se sont soldés par un échec, ou tout au moins ces transplantations produisent des denrées de moindre qualité que dans leur milieu naturel. Ce discours n'est pas exempt d'arrière pensée, il lui permet, conséquence de sa démonstration, d'affirmer qu'il n'y a rien à attendre des plantations de muscadier et de géroflier. Il prend ainsi parti dans une querelle dans laquelle depuis neuf ans qu'il est de retour en France, Pierre Poivre ne cesse de batailler avec l'appui de ses amis parisiens.

Les arguments de Le Gentil ne sont ni nouveaux, ni dénués d'intérêt, mais c'est surtout une vieille rancune qui trouve ici son expression : Le Gentil ne s'est pas encore remis du manque de considération dont il estime avoir été victime de la part des administrateurs de l'Isle de France lors de son séjour en 1771 ; on lira à ce propos les récriminations interminables dont il témoigne dans le premier volume de cet ouvrage paru un an plus tôt.¹

Poivre, dans sa correspondance avec Jean Marie Galles, explique pourquoi Le Gentil a choisi de militer contre l'avenir des épices et donc contre lui² :

« Le lendemain arrive Monsieur Le Gentil qui me demande de le faire embarquer sur la frégate espagnole avec son bagage. Je lui fais part de la demande de M. de Cordoue, et je le renvoie à Monsieur le chevalier des Roches qui était au port plus à portée que moi moribond à la campagne, de solliciter M. de Cordoue. M. le Gentil n'obtint rien. Il en conclut dans le temps que c'était ma faute, déclara qu'il s'en vengerait par l'impression et a exécuté sa menace par l'assertion fautive dont vous me parlez, dans son ouvrage nouvellement imprimé au Louvres. Je le défie lui-même de donner d'autres raisons : car avec sa permission il n'a pas vu nos épiceries et ne sait rien de leur succès. »

Voyage dans les Mers de l'Inde, fait par ordre du Roi, à l'occasion du Passage de Vénus,...

[Tome 2, page 629 :] Cinquième partie : Sur les Isles de France et de Bourbon.

[Page 677 :]

L'isle-de-France fournit d'assez bons légumes ; les arbres fruitiers naturels de la Zone torride y viennent aussi, mais le fruit en est bien inférieur à celui des mêmes arbres que j'ai vus à Java, aux Philippines & à la côte de Coromandel, où tous ces arbres sont naturels. Les arbres fruitiers de France n'y réussissent pas, même dans les terrains les plus beaux & les meilleurs ; ils poussent tout en jets ou branches superbes pendant quelques années ; ils sont frais à faire plaisir, mais ils périssent bientôt sans produire de fruit, excepté cependant le pêcher qui donne des fruits de médiocre bonté. [...]

M. de la Bourdonnaye dont les vues, en établissant l'Isle-de-France, se sont toutes tournées du côté du commerce, avait voulu y établir des vers-à-soie & une indigoterie : je ne sais pas si le coton n'a pas été également introduit à l'Isle-de-France par ce grand homme : de tout cela il n'existait qu'une mauvaise cotonnerie en 1760, & des mûriers. Le coton de cette Isle est inférieur en qualité à celui de l'Inde, & principalement à celui du Bengale, & il revient à plus cher ; l'indigo revenait également à plus haut prix que celui que l'on tire de l'Amérique, & n'est pas si bon : enfin les vers-à-soie n'y ont pas réussi. Le sucre qui s'y est introduit a le même inconvénient que l'indigo.

¹ Séjour de l'astronome Le Gentil à l'Isle de France. (Base docu => Année 1771)

² Pierre Poivre à Jean-Marie Galles, lettre du 18 décembre 1781. (Base docu => Sans date n°11)

.....
[*Suivent les mines de fer, et surtout le café : celui produit aux Isles de France et de Bourbon, ne peut se comparer à celui d'Inde et d'Arabie, conséquence des différences de climat et de sol. Enfin il en arrive aux épices, p.688 :*]

On a pensé dans ces derniers temps à se procurer la noix muscade & le clou de géofle ; mais quand même la muscade y réussirait, il est certain qu'elle sera bien inférieure en qualité à celle des Moluques : cette noix semble demander un terrain brûlé, spongieux, de cendres, délaves, de volcans , enfin extraordinairement chaud & pluvieux ; toutes les Moluques où vient la muscade réunissent toutes ces qualités, & c'est la raison pour laquelle je crains bien que la muscade ne réussisse pas à l'Isle-de-France.

Elle y fut apportée en 1770 par une expédition dans laquelle était M. Veron, qui mourut au retour ; il vint, dit-on, des plants & des noix : on distribua ces noix aux habitans ; je les ai vues & j'en puis parler ; c'étaient, pour la plus grande partie, des noix bâtardes, c'est-à-dire grosses, oblongues, telles que j'en avais vu à Manille venant des Philippines même, & qui font dire aux Espagnols qu'ils ont la muscade dans ces Isles ; mais cette espèce n'a que peu d'odeur en comparaison de l'autre : or, on apporta à l'Isle-de-France quatre à cinq fois plus de cette espèce oblongue que de l'autre qui est petite & ronde.

Dans la distribution que l'on fit de ces noix aux habitans, on ne leur en donna qu'une ronde sur quatre à cinq longues. On avait préparé une espèce de terreau dans lequel on les avait mises, & c'est ainsi qu'on les distribua, comme on aurait donné des oignons de fleurs, avec la terre : or, soit que ce terreau les ait fait germer, soit que dans le grand nombre on en eût apporté de germées, il est certain qu'en quelques endroits il parut un petit bouton hors de terre, & c'est tout ce que j'ai vu, car je n'ai pas été témoin qu'aucune, sur près de deux mille qui furent distribuées, soit véritablement levée & sortie de terre.

Mais je rendrai authentiquement justice aux habitans ; ils se donnèrent tous des soins & des peines incroyables à suivre l'instruction qu'on leur avait donnée : que l'on juge ce que c'est de faire dans cette Isle des fosses de cinq à six pieds de profondeur sur quatre à cinq de largeur ; on rencontrait par-tout des carrières de roches qui étaient souvent si grosses, qu'on ne pouvait les enlever à force de bras, il fallait y faire jouer la mine ; de plus, il fallut faire à chaque fosse un entourage de forts pieux les uns proche des autres, & les entrelacer avec de sortes d'épines pour empêcher les rats d'y pénétrer, car on supposait que ces animaux sont très-friands de muscade. J'ai été témoin de toutes ces choses chez M. le Juge, & sur-tout chez M. d'Hauterive, Commandant de son quartier : on lui avait donné en cette qualité une portion double (douze ou vingt-quatre) ; il se donna les plus grands soins pour montrer l'exemple à tout son quartier. Sa plantation que j'ai vue, était sans contredit la mieux faite de tout le canton ; il m'assura que cet ouvrage lui avait coûté près de cent cinquante journées d'homme : six mois après, en Février, Mars & Avril, rien n'était encore levé. Ce fut de même dans toute l'Isle, & quelques habitans ayant été plus curieux que d'autres, fouillèrent la terre & trouvèrent la noix pourrie.

Les petits plants qu'on apporta furent tous mis dans un jardin : on m'a assuré qu'ils avaient bien repris ; je ne les ai pas vus ; la curiosité me fit demander à les voir, mais comme elle me parut déplaire, elle me passa.

Depuis mon départ, en 1771, on a fait à l'Isle-de-France une seconde expédition aux Moluques pour le même objet ; on en a, dit-on, rapporté beaucoup de noix, dont on a envoyé aux Isles Sechelles & à Cayenne. La noix que l'on vit à l'Académie, en 1773, a été jugée par les Commissaires la vraie muscade marchande ; il est certain que celle de 1770, que j'ai vue sur les lieux ne l'était pas, du moins les quatre cinquièmes.

Quant au clou de géofle, on assure qu'il vient bien à l'Isle-de-France, & on nous en a fait voir à l'Académie du produit de cette Isle, mais beaucoup plus petit que celui des Moluques ; je doute de plus qu'il ait autant de force, car on ne peut douter que chaque climat n'ait ses productions propres à sa nature, & que leurs qualités ou vertus ne s'affaiblissent en passant dans un autre tout différent : de-là vient que tous les fruits des Indes ne sont que médiocres à l'Isle-de-France. Le manguier, par exemple, vient assez beau à l'Isle-de-France, mais le fruit qui en provient ne peut se comparer en aucune façon à celui de la côte de l'Inde, & sur-tout à la mangue de Manille.

Je n'ai jamais mangé de meilleur fruit que la mangue des Philippines ; nos meilleures pêches n'en approchent pas : à Manille, sur un manguier on ne trouve pas une mauvaise mangue ; à l'Isle-de-France souvent sur le même arbre, les trois quarts des mangues sont détestables.

Le mangoustan, ce roi des fruits, selon tous ceux qui en ont mangé, ne vient qu'à la côte de l'Est de l'Inde ; on en apporta en 1754, à l'Isle-de-France, de jeunes plants ; il en restait encore quelques-uns en 1770, mais en si mauvais état, qu'il n'y a pas d'apparence que cet arbre réussisse jamais dans cette Colonie ; la terre où je l'ai vu à Malacca est extraordinairement grasse , forte , marécageuse , & bourbeuse pendant les trois quarts de l'année ; il fait en outre très-chaud à Malacca & il y pleut beaucoup, aussi le mangoustan y vient très-vite & superbe. La terre de l'Isle-de-France est une espèce de terre légère & de tuf, elle n'est pas, à beaucoup près, si arrosée que la presqu'île de Malacca ; il n'y fait pas non plus, à beaucoup près, si chaud : ainsi cette grande différence de sol & de climat fait voir que le mangoustan est très-déplacé à l'Isle-de-France, car je rends encore ici justice aux habitans de cette Isle ; l'émulation que j'ai reconnue en eux , du moins chez les personnes aisées, leur a fait prendre de cet arbre un soin tout particulier sans avoir pu réussir.

Madame le Juge en a un qu'elle soigne depuis quinze ans (en 1770) ; c'est le plus beau ou plutôt le seul beau qui existe de tous ceux qu'on a apportés; il est petit, ne profite point & même dépérit ; j'en ai vu un autre chez M. d'Hauterive qui est du même temps, il est à peine de la grosseur d'un pêcher de deux ans, n'ayant presque point augmenté depuis quinze ans (en 1770).

Il n'y a pas jusqu'au papayer dont le fruit est au-dessous du médiocre à l'Isle-de-France, & qui est bon à Manille ; enfin je me rappelle que dans le détroit de la Sonde, les Malais de Java nous apportèrent des figues bananes belles, jaunes à faire plaisir, & nous les trouvâmes bien supérieures à celles de l'Isle-de-France.

Que dirai-je du cacao, qui pourrait former une branche intéressante de commerce ? Je ne puis assurer que le *cacaoier* vienne jamais bien à l'Isle-de-France, si j'en dois juger par le seul pied que j'y ai laissé en 1771. Je ne puis parler que par comparaison ; ce seul arbre de cacao était chez Madame le Juge dans son habitation du Piton, à l'entrée d'un bois, car il faut de l'abri au *cacaoier* : à Manille, on le plante à six pieds de distance l'un de l'autre , & entre deux on plante un bananier, qui est par ce moyen à trois pieds des *cacaoiers* : lorsque l'on juge que les *cacaoiers* sont assez grands pour se passer d'un abri étranger, & qu'ils peuvent eux-mêmes s'en servir réciproquement, on arrache les bananiers, car le bananier appauvrit considérablement la terre.

Lorsque je quittai l'Isle-de-France, en 1766, le *cacaoier* de Madame le Juge était déjà assez beau ; je le perdis donc de vue pendant quatre ans : à mon retour, en 1770, après avoir vu le *cacaoier* aux Philippines, je ne fus point satisfait de celui de l'Isle-de-France, ni des progrès qu'il fit pendant mon absence ; avec cela, quoiqu'il fût d'une très-petite taille en comparaison de ceux que j'avais vus à Manille, je crus aussi lui remarquer un air de vieillesse qui annonçait la caducité : il est vrai qu'il avait déjà porté quelques cônes ou fruits assez beaux, mais ils n'ont jamais pu mûrir parfaitement ; on y en voyait encore en 1770, mais il n'y avait pas d'apparence qu'ils mûrissent, & ce sont ces fruits que je vis, qui achevèrent de me confirmer que cet arbre approchait, quoique petit, de la vieillesse, & qu'il ne réussirait pas à l'Isle-de-France ; sa nature & celle du *jaca* sont telles qu'ils poussent l'un & l'autre leurs fruits, non au bout des branches, mais tout le long des plus grosses ; il en sort aussi de leur tronc & de leurs racines ; cette dernière opération de la Nature dans ces arbres annonce en quelque sorte leur vieillesse , car ils commencent toujours à en donner par les grosses branches, puis par le tronc & enfin par les racines ; plus ils avancent en âge, plus aussi les fruits sortent près de leur pied ; en sorte que quand on en voit aux racines, c'est une preuve évidente de vieillesse dans ces arbres : c'est ce qui m'a fait juger que le *cacaoier* de l'Isle-de-France, le seul que j'y ai laissé, était vieux ; car je vis en 1770, des fruits sortir de ses racines. Tant d'exemples que je rapporte parmi un grand nombre d'autres que je supprime pour abrégé, m'ont fait assez voir que le climat & le terrain de l'Isle-de-France ne sont pas propres aux productions de l'Inde; & qu'on aurait par conséquent tort d'exiger que la muscade fructifiât dans cette Isle comme elle fait aux Moluques, &c.

[Fin de l'ouvrage]

* * *